

M. Geo. Lafontaine, relativement aux amendements à la loi médicale présentée à la dernière session. Il est vertement censuré pour n'avoir pas tenu compte, dans l'enceinte parlementaire, des sentiments nettement formulés par la profession, sous forme d'une résolution ad hoc de notre association. A ce sujet le secrétaire est chargé de lui transmettre dans le plus court délai, copie de la résolution adoptée à l'unanimité, et l'avertissant que si à l'avenir il ne faisait pas plus de cas des vœux émis par ses électeurs du corps médical nous nous verrions forcément obliger de combattre sa réélection.

La prochaine réunion de l'association fut fixée au 15 août 1907, à Louiseville. Une invitation à y prendre part sera adressée à tous les médecins du comté de St Maurice pour y débattre entre autres questions importantes, le choix d'un gouverneur pour notre région.

La séance fut alors levée. L'esprit d'union et de courtoisie qui a marqué cette réunion est un gage assuré du succès de cette société et permet de pronostiquer un acheminement certain vers l'union et la concentration si longtemps souhaitée des phalanges médicales canadiennes-françaises.

A. A. DUHAMEL,

Secrétaire association médicale
du comté de Maskinongé.

Commission Permanente de la Tuberculose

La seconde réunion de la commission de la tuberculose a eu lieu le 3 juillet dernier, dans une des salles de l'Université Laval de Montréal, salle mise gratuitement à la disposition des membres par le vice-recteur.

Le docteur Laurendeau, président, occupait le fauteuil. Étaient présents les docteurs Lessard, de Granby; d'Amours, de Papineauville; Guy, de St Jean; Dagenais, président de la commission d'hygiène de la ville de Montréal; Daigle, de Montréal; François de Martigny, de Montréal.

Le procès-verbal de la dernière séance tel que publié dans le No 19 vol. I du Journal de Médecine et de Chirurgie, fut adopté.

Le secrétaire fait aussi rapport des dons suivants :

Le 16 octobre 1906, cour St Gabriel No 431 des Forestiers Catholiques... ..	\$25.00
Le 26 décembre, Société médico-chirurgicale du district de Joliette, par le Dr Laurendeau...	25.00
25 février 1907, cercle Dames Patronnesses St Gabriel, par Madame Laurendeau... ..	82.72
21 juin 1907, par Madame Laurendeau... ..	14.43
3 juillet, Association médico-chirurgicale du district d'Ottawa.	5.00

Dépenses : Pour circulaires et livres... .. \$17.85

En caisse... .. \$134.30

En plus de ce montant la maison Lamontagne nous fait savoir qu'elle a en main la somme de \$25.00 souscrite pour la commission par ses employés.

Le président ouvre la discussion par le discours suivant :

CE QUI A ÉTÉ FAIT PAR LA COMMISSION DE LA TUBERCULOSE OU SOUS SON INSPIRATION

Messieurs,

L'œuvre de la commission est ardue,—dans ses débuts du moins,—car j'espère que dans notre pays elle aura le destin de son analogue en Allemagne; vous n'ignorez pas quelle indifférence, quels préjugés, quel anatgonisme, quelles jalousies même a du vaincre Brehmer, le fondateur, le père, dirais-je, de la méthode de cure par le sanatorium. Ses débuts furent extrêmement pénibles: les malades et les médecins se liguèrent à l'envie contre le maître.

Ce ne fut que vingt ans après, en 1875, qu'un second sanatorium, le célèbre établissement de Falkenstein, s'ouvrit sous la direction du Dr Dettwiler, et depuis, la Confédération Germanique s'est couverte d'institutions de ce genre. Ici, nous n'avons pas à faire face aux préjugés, pas même au mauvais vouloir, mais bien plutôt à l'indifférence. A mon sens, il suffirait je crois, de secouer l'apathie de nos concitoyens, pour avoir le concours des autorités, des collectivités et aussi sans doute, des initiatives privées.

En fait, nous avons déjà touché quelques résultats tangibles, sous divers rapports: ainsi vous vous rappelez qu'à notre dernière réunion M. le Dr Brochu a proposé: " Que la commission demande au Conseil d'hygiène de la province de